



Un magnifique séjour sur l'île de Cozumel située en face de Playa del Carmen. L'île est réputée pour la limpidité de ses eaux ainsi que pour son climat et tout simplement la vie qui s'y écoule paisiblement. Par la transparence de ses eaux, Cozumel est le paradis de la plongée sous marine.

Le lieu : Cozumel est la plus grande île du Mexique (64kms de long sur 16kms de large) située dans la mer des Caraïbes, la température oscille entre 27 et 30 degrés toute l'année et la visibilité y est de 60 mètres.

L'île de Cozumel est un morceau de terre décroché de la péninsule du Yucatán. Vous y apercevrez des ruines de l'époque maya au milieu des paysages de jungle et de marais.

Territoire des premiers colons et de la ruée vers l'or, vestiges de temple maya, plats épicés, sonorités musicales typique, le Mexique est une destination, exotique et d'un riche intérêt culturel et historique.

L'hôtel : Hôtel Vista del Mar 3* entièrement rénové est situé face à la mer en plein cœur de la ville, à proximité de tous les restaurants, bars et boutiques. Toutes les chambres possèdent 2 grands lits doubles et sont équipées d'une belle salle de douche. Climatisation, téléphone, télévision, réfrigérateur et coffre dans chacune.

La plongée :

Le club Blue Note vous accueille à Cozumel avec ses moniteurs agréés CMAS et PADI dont certains francophones avec ses blocs de 12L en alu, des possibilités de location matériel, de plongées nitrox ainsi que de la vidéo photo. Le club propose de la plongée pour enfants. A bord de son bateau, ils vous feront découvrir les récifs tels que Palancar, Santa Rosa, Columbia ou Maracaibo pour des plongées dérivantes. Les départs se font vers 10h du port de Caleta et les retours vers 15h avec un repas à bord entre 2 plongées.

Cozumel recèle une faune et une flore des plus variés aux Caraïbes. De nombreux poissons de récif, des mérous, des barracudas, des murènes, et l'endémique poisson-crapaud évoluent dans les grottes, tunnels et tombants tapissés d'éponges jaunes ou oranges et de gorgones....

Toutes les plongées sont dérivantes (niveau 1 + 50 plongées en mer ou niveau 2 minimum exigé)



Fiche voyage

- **Séjour :** Plongée
- **Pays :** Mexique
- **Durée du séjour:** 9 jours/7 nuits avec petit déjeuner
- **Logement :** Hôtel Vista del Mar 3*
- **Lieu :** île de Cozumel
- **Niveau :** niveau 1 + 50 plongées en mer
- **Pour les plongeurs :** forfait de 8 plongées
- **Les plus :** belles plongées des Caraïbes, Cozumel et la limpidité de ses eaux

Dates	Plongeur	Non Plongeur
1 avril au 31 août	679	579
1 septembre au 31 octobre	479	379

Dates à confirmer +/- 3 jours en fonction des programmations des compagnies aériennes

Le prix comprend :

- 9 jours / 7nuits en petit déjeuner
- les transferts
- pour les plongeurs : forfait 8 plongées

Le prix ne comprend pas :

- transport aérien et taxes d'aéroport (nous consulter)
- obligatoire : assurance rapatriement : 30 euros par nos soins
- Assurance annulation et perte de bagages : 30 euros par nos soins.
- supplément demi pension : 140 euros

Extensions :

Possibilité de prolonger votre séjour soit à Playa del Carmen en balnéaire, soit en découvrant à votre rythme le YUCATAN en autotours. Programme à la carte nous consulter.

Réductions :

- Moniteur ou Voyages de Noces (hors dates promotionnelles) : Nous consulter

CONDITIONS PARTICULIERES DU PLONGEUR

SANTE :

Le client plongeur s'engage à fournir, avant son départ, un certificat médical de moins de 3 mois d'aptitude à la plongée sous-marine, qu'il soit affilié ou non à une fédération. Il s'engage, en outre, à aviser le responsable du centre de plongée de destination de tout problème de santé le concernant, survenu depuis la délivrance du certificat médical. Si, sur place, il advenait au client un problème de santé susceptible de mettre en péril sa propre sécurité ou celle d'autrui, il appartiendrait alors au responsable du centre de plongée de la soumettre à un examen médical et au besoin, de lui interdire, temporairement ou pour la durée du séjour, la pratique de la plongée. Dans ce cas, le client ne pourra faire valoir un quelconque droit à remboursement, ne prétendre à un quelconque crédit de plongées pour lui-même ou une tierce personne.

NIVEAU TECHNIQUE :

Le client plongeur s'engage, avant le départ, à indiquer son niveau de plongée (brevets, nombre de plongées effectuées, carnet de plongée, etc.) et ce, sous son entière responsabilité. S'il s'avérait, sur place, que le niveau indiqué dans les documents présentés au centre ne correspond pas à la réalité du moment, le responsable de plongée se réservera le droit de proposer au client une mise à niveau et ce, aux tarifs couramment pratiqués au centre (en ce cas, ce supplément est à acquitter sur place), soit de lui refuser l'accès à la plongée sans que le client puisse faire valoir à un quelconque droit à remboursement, ne prétendre à un quelconque crédit de plongées pour lui-même ou une tierce personne.

REGLES :

Par sa simple participation aux activités du centre de plongée de destination, le client en accepte les conditions de fonctionnement et s'engage à respecter l'intégralité des règles de plongée en vigueur, qu'il s'agisse de sécurité individuelle ou collective, des horaires de rendez-vous, de la discipline de groupe, de la préservation de l'environnement ou de toute décision prise par le responsable de plongée dans le cadre de cette activité. En cas de non respect de l'une de ces règles, le responsable pourra interdire au client de plonger momentanément ou jusqu'à la fin du séjour, sans que ce dernier puisse faire valoir un quelconque droit à remboursement, ni prétendre à un quelconque crédit de plongées pour lui-même ou une tierce personne. Entre dans cette clause toute plongée non effectuée pour cause de retard du client au rendez-vous (horaire fixe ou variable) préalablement établi par le responsable.

FORFAIT PLONGEE :

Le nombre de plongées compris dans le forfait est attribué individuellement à chaque client et à lui seul. Il n'est donc pas cessible.

Le nombre de plongées compris dans le forfait est fourni à titre indicatif et établi en fonction de conditions optimales de fonctionnement du centre de plongée. S'il s'avérait que le centre, pour des raisons de force majeure indépendantes de sa volonté (conditions météo, restrictions locales, etc.), ne puisse assurer le nombre de plongées prévu dans le contrat, le client ne pourra faire valoir un quelconque droit à remboursement, ni prétendre à un quelconque crédit de plongées pour lui-même ou une tierce personne.

MATERIEL :

Sauf conditions particulières stipulées au moment de l'inscription, le forfait plongée comprend le prêt d'une bouteille et son gonflage (éventuellement le prêt d'un adaptateur, au cas où la norme de sortie haute-pression utilisée au centre de plongée de destination est différente de celle couramment utilisée en France). Il comprend également le prêt du lest nécessaire (plombs). En cas de perte de ces matériels par le client, le responsable du centre pourra en exiger le remboursement sur place. Le client devra fournir tout l'équipement nécessaire à sa propre plongée, y compris les appareils de contrôle. L'utilisation de cet équipement, par lui-même ou une tierce personne, se fera sous son entière responsabilité. S'il s'avérait que tout ou partie de cet équipement présente un défaut qui pourrait nuire à sa sécurité ou celle d'autrui, le responsable de plongée pourra en interdire l'usage. Si le client est dans l'impossibilité de remplacer l'équipement incriminé, il devra s'en procurer sur place et à ses frais, faute de quoi, l'accès à la plongée pourra lui être refusé sans qu'il puisse faire valoir un quelconque droit à remboursement, ni prétendre à un quelconque crédit de plongées pour lui-même ou une tierce personne.